Je serai fidèle envers mon Roi, mon Pays et l'Armée, garante de son intégrité

4 / 2024 Décembre

2024

CONTACT

Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons et région

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- AG du 20 janvier 2025
- 50 Ans de la Composante médicale
- Nécrologie
- Prochains rendez-vous
- Commémorations du 11 novembre
- Investiture du Commandant militaire de Province
- Nouvelles de la Défense
- Armistice Quesaco ?
- Médailles des fraternelles de la garde au Rhin
- It's a long way to Tiperary …
- Cavaliers au combat
- Dates importantes en 2025
- … 2025

Éditeur responsable
Alain KICQ
Rue de la Licorne 34
7022 Hyon
Belgique

Mons
Commémoration de l'armistice 11 novembre 2024.

Cotisation 2025

Chers amis officiers du cadre de réserve et sympathisants,

Nous vous rappelons que la cotisation a été fixée à 15,00 € lors de l'AG de janvier 2024. Elle peut être versée au compte BE64 0015 7243 3452, code BIC GEBABEBB de notre association.
Un grand merci à tous ceux qui sont en règle de cotisation pour 2024 et nous ferons le plaisir de régler leur cotisation 2025.
Anciens ou nouveaux membres, c'est en étant nombreux, officiers du cadre de réserve, en activité et honoraires, que nous parviendrons à faire entendre notre voix principalement si nous souhaitons exercer une influence en matière de politique de la réserve et de défense de notre Patrie.
Il n'est pas indispensable d'être un ancien officier pour rejoindre le Cercle, vous pouvez participer à nos activités en tant que membre adhérent, la cotisation est identique. Si vous souhaitez rejoindre le Cercle, merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le faire parvenir (mail ou courrier postal) à notre président.

Pour tout contact, demande d'inscription, demande de renseignements, contactez le Président.
Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon
Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01
e-mail: alainkicq49@hotmail.com

Nom et prénom : ……
Grade : ……
Adresse : ……
e-mail : …… Tél. : ……

Fête du Roi – 15 novembre 2024. Te Deum en la collégiale Sainte Waudru.

Le mot du président

Chers Camarades,
Novembre 2024 revêt une importance capitale pour les habitants de la planète terre. En effet, le 5 novembre les Américains ont élu leur Président qui prendra ses fonctions en janvier. L'élection présidentielle américaine quoi qu'on en dise est fondamentale pour l'avenir du monde et, ce, pour quatre ans.
Nous vivons une période troublée avec beaucoup d'incertitudes quant à la paix mondiale, le devenir de la démocratie, l'évolution du climat, l'avenir de certains secteurs économiques et, surtout, l'avenir des jeunes générations actuelles et à venir. J'ai le sentiment d'un retour au climat anxiogène des années 30.
Novembre est aussi le mois du Souvenir où les associations patriotiques mais aussi les citoyens de tous âges commémorent la mémoire de celles et ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre la liberté.
Face à ces événements la responsabilité de chacune et de chacun est engagée pour la construction de l'avenir de son pays. Le Président John Kennedy disait : « Ne demandez pas ce que le pays peut faire pour vous mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays ». Cette responsabilité citoyenne ne peut se faire qu'au travers de l'apprentissage et l'appropriation de valeurs comme le respect de l'autre, de la différence, de la tolérance, du travail bien fait, du partage des compétences, du vivre ensemble.
Ce mois de décembre 2024, verra aussi les commémorations du 80e anniversaire de la bataille des Ardennes qui, après plusieurs semaines de résistance, a abouti à la victoire des Alliés sur les troupes allemandes.
L'année 2025 commémorera la libération des camps, la prise de Berlin et la victoire des Alliés (8 mai 1945).
J'exprime le souhait que ces anniversaires soient exploités et expliqués par le biais d'expositions, de reportages en radio et télévisés et que les commémorations qui suivront amènent la réflexion au sein des familles, à l'école, pour construire cette paix qui fait évoluer la société.
Dans le contexte actuel, je souhaite qu'il y ait une prise de conscience citoyenne pour que le monde puisse vivre dans le respect des différences.

John Lennon est l'auteur d'une magnifique chanson qu'il intitula « IMAGINE » dont le texte est plus que jamais d'actualité et reste un beau message en cette période de Noël.
Mes chers Camarades, je souhaite à chacun d'entre vous ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont proches une belle année 2025. Que cette année nouvelle vous apporte la santé et le bonheur dans votre quotidien.
Alain KICQ
Commandant honoraire
Président

Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres

Alexis de Tocqueville (1805-1859) : Philosophe politique, historien et écrivain français du XIXe siècle, connu pour son analyse approfondie de la démocratie

Invitation à l'assemblée générale 2025

Samedi 18 janvier – Assemblée générale et repas de tradition

Chers Amis,
L'assemblée générale du Cercle se tiendra le samedi 18 janvier aux Ateliers de l'UCLouvain en Hainaut (rue du Grand Trou Houdart) avec le programme suivant:

- 16h00 : Dépôt de fleurs au monument des Chasseurs à Pied, place des Chasseurs.
- 17h00 : Assemblée générale statutaire et rapports des administrateurs
- 18h00 : Conférence en rapport avec les 50 ans de la composante médicale
- 19h30 : Apéritif
- 20t00 : Toast à sa Majesté le Roi et repas de tradition préparé par le traiteur Fabien Prévot.

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale statutaire de votre cercle au cours de laquelle, le président dressera le bilan de l'année 2024 et vous soumettra les perspectives et évolutions pour l'année 2025.
Ordre du jour :

- Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 20 janvier 2024
- Appel de deux scrutateurs aux élections
- Appel nominal des présents et des votants
- Rapport du président, le Commandant honoraire Alain KICQ
- Rapport du trésorier, le Commandant honoraire Philippe DELATTRE
- Rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024 (Lieutenant-Colonel honoraire Jacques FONDU et Commandant honoraire Christian MASSY)
- Présentation de l'AAIE – IHEDN par Eric Poskin
- Élection au Conseil d'Administration

Sont sortants et rééligibles les administrateurs suivants :

- Philippe DELATTRE
- Jean-Luc DRUART
- Dominique HELBOIS
- Thierry MARCQ
- Alain STOUFFS

Les lettres de candidature à un poste d'administrateur doivent parvenir pour le 10 janvier 2025 au plus tard au Président A. KICQ, Rue de la Licorne, 34 à 7022 Hyon.
Seuls les membres en règle de cotisation au 31 décembre 2024 pourront prendre part au vote pour les élections du 18.01.2025.

Les candidatures à la Présidence doivent parvenir pour le 31 décembre 2024 au plus tard au Vice-Président Raymond TASIAUX, Drève du Prophète, 62 à 7000 Mons. Pour rappel, le président est élu par les administrateurs lors de la première réunion de l'année. Il n'est pas nécessaire d'être administrateur pour poser sa candidature.

Les membres qui, durant l'année 2024, ont reçu une distinction honorifique à titre militaire, sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible auprès du président et afin de faciliter le protocole (et surtout la tâche du président lors de la remise du bijou de la décoration), il est demandé de fournir, non seulement une copie du diplôme, mais aussi un bref CV civil et militaire.

Conférence : Mise à l'honneur de la Composante médicale.

La conférence sera animée par le Colonel Breveté d'État-Major Benoît Fondaire (COMOPSMED – Chef BSynth) qui nous présentera l'organisation et les missions de la Composante médicale, il abordera les moyens opérationnels et quelques projets/évolutions majeurs de cette entité sans oublier les éléments qui concernent la réserve.

Les 50 ans de la Composante médicale.

Article repris de BELDEFSNEWS, auteur Bilitis Nijs

En mars 1974, en pleine guerre froide, le gouvernement décide, dans le cadre de la réforme des forces armées, de rendre le Service Médical autonome. Ce service rejoint ainsi les Forces terrestre, aérienne et navale. Cette décision marque le début du développement de la Composante Médicale telle que nous la connaissons aujourd'hui. La santé prime toujours, une condition importante pour pouvoir servir le pays en tant que militaire opérationnellement déployable.

OTAN et ONU

L'une des principales missions de la Composante Médicale concerne le soutien médical aux opérations, dans le cadre par exemple de l'OTAN ou des Nations unies. Elle a ainsi pris part à des missions au Zaïre, au Rwanda, en Bosnie, en Somalie, en Irak, au Kosovo, au Mali ou en Afghanistan (opérations terrestres). Le personnel médical est également déployé sur les navires de la Marine ou dans les bases opérationnelles de la Composante Air & Espace.

Ainsi, entre 2006 et 2009, la Composante Médicale a également participé, avec un hôpital de campagne (Rôle 2), à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (BELUFIL). Cet hôpital a fourni un soutien médical aux troupes belges mais aussi aux militaires de l'ONU et à la population locale.
En 2012, dans le cadre de l'OTAN, un détachement médical belge a fourni un soutien à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF), dans le renommé centre de traumatologie de guerre de Kandahar.
De nombreuses missions de formation médicale ont par ailleurs été menées, au fil du temps, dans différents pays tels que le Niger, le Gabon ou la République démocratique du Congo.

Soutien à la nation

La composante veille également à la santé physique et mentale du personnel de la Défense avant, pendant et après les missions (inter)nationales grâce, entre autres, aux services de l'Hôpital Militaire Reine Astrid (HMRA).
Elle veille, grâce aux formations, exercices et entraînements, à maintenir ses unités et son personnel constamment déployables.

Spécificités

Aujourd'hui, la composante soutient les unités de la Défense par le biais du 14ème Bataillon Médical, du 23ème Bataillon Médical, de l'Hôpital Militaire Reine Astrid, du Centre de compétence médical et du 5ème Élément Médical d'Intervention.
Tout le pays peut compter sur l'expertise de la composante comme de l'HMRA avec son Centre des grands brûlés ou son Centre d'Oxygénothérapie Hyperbare. Ceux-ci ont joué un rôle important dans le soutien à la population lors de catastrophes et de crises nationales qui ont jalonné notre histoire. Il suffit de penser à l'explosion de gaz à Ghislenghien (2004), à l'accident ferroviaire de Buizingen (2010), aux attentats de Zaventem (2016) ou à la crise COVID-19 (2020).
Au niveau international, la composante offre également son expertise en soutien à B-Fast, qu'il s'agisse d'intervenir lors des tremblements de terre en Turquie (2023) ou de soigner des militaires ukrainiens à l'HMRA.

Des équipements pour l'avenir

De nombreuses évolutions ont marqué les équipements. L'ancien hôpital de campagne a été remplacé et, en 2021, les unités médicales ont monté pour la première fois le nouvel hôpital de campagne Rôle 2. Destiné à stabiliser, soigner voire si nécessaire hospitaliser les patients durant les opérations militaires, celui-ci est modulaire et mobile. Il permet d'apporter d'importantes contributions aux missions de l'OTAN et de l'UE.
Depuis début 2024, grâce au partenariat stratégique Capacité Motorisée (CaMo) entre la France et la Belgique, la composante développe une nouvelle antenne mobile pour les opérations de réanimation et de sauvetage : le Role 2 Forward. L'objectif est d'apporter un soutien rapide et efficace aux unités de la Brigade Motorisée en cas de conflit, comme c'est déjà le cas aujourd'hui avec la Special Operation Surgical Team en soutien aux unités du Special Operations Regiment.

Tout pour tous

Chaque jour, depuis de nombreuses années, le personnel de la Composante Médicale donne le meilleur de lui-même, quelles que soient les circonstances, pour assurer la santé des militaires comme des civils. *Tout pour tous*, comme le dit sa devise : *Omnia Omnibus !*

****

Repas du 18 janvier 2025

La conférence et le repas de tradition sont accessibles aux membres et à leurs invités.
Tenue : SD chemise blanche, cravate noire avec bijoux des décorations ou tenue de ville sombre.
Accès au parking des Ateliers de l'UCLouvain par la rue du Grand Trou Houdart.

Comment vous inscrire ?
En versant la somme de 65 € au compte du CROR-Mons **BE64 0015 7243 3452** (60 € pour les membres en ordre de cotisation et leur conjoint) et en le signalant par mail, lettre ou téléphone au Président, Alain KICQ, Rue de la Licorne 34 à 7022 Hyon Tél : 065/35 42 85 ou GSM 0485/13 12 01, mail : **alainkicq49@hotmail.com**

Les « Petits Plats du Chef»

Zakouskis (4 à 5 Pièces / Personne)

Petits plats servis à table

- Saumon « Fumé par nos soins » aux cèpes de vigne et son toast de fromage aux herbes
- Lotte au parmesan, beurre blanc et sa brunoise de petits légumes
- Effilochée de blancs de poireaux en beignet et sa salade frisée
- Supreme de poulet fermier et ses légumes cuits au vin jaune, pomme paillasson
- Tarte tatin chaude et sa boule vanille

Boissons

Verre d'accueil et toast au Roi : Crémant de France
Vin blanc et rouge : Découverte d'un vin de France AOC à chaque service
Jus de fruits pressés à la ferme, Softs & Café

Nécrologie

Les Chasseurs du Régiment Territorial l'ont bien connu, le Commandant docteur Jacques THEUWISSEN les accompagnait à chaque camp de Lagland.
Né à Liège le 12 avril 1955, il est décédé à Mons le 04 octobre dernier. Ces funérailles ont eu lieu le 12 octobre, Jean Luc Druart et François Verdier représentaient le Cercle.

Nous avons appris le décès du Lieutenant-colonel honoraire Eddy VAN GORP. Né à Herentals en 1947, il est décédé dans son sommeil ce 19 octobre 2024. Ancien président du Cercle de Campine (KNVRO KEMPEN), Il fut un officier de réserve exemplaire très actif au sein de son cercle et de l'URNOR.

Prochains rendez–vous

Vendredi 31 janvier : Souvenir Olivier Gossye

Le 31 janvier 1997, le caporal Olivier Gossye, originaire de Flénu, casque bleu belge appartenant à la compagnie quartier général de la 7e brigade casernée à Marche-en-Famenne effectuait une mission de maintien de la paix à Vukovar, en Croatie, quand il fut atteint mortellement par une balle tirée par un sniper. Olivier est mort pour défendre la liberté, la démocratie et la tolérance qui sont les traits caractéristiques de notre pays.

Comme chaque année, le 31 janvier, en présence de sa famille, une cérémonie rassemble les représentants de la Cie QG 2 Ch, les membres de l'ANCAP (Ass. Nat. des Chasseurs à Pied) et différentes sociétés patriotiques de Mons. A l'occasion de ce moment de mémoire, les honneurs lui sont rendus ponctués par le Last Post et la Brabançonne.

Lundi 17 février : Commémoration du décès du Roi Albert 1er

Le 17 février 1935, une messe fut célébrée en commémoration du décès du Roi Albert 1er, mort accidentellement à Marche-les-Dames en 1934. Après le décès de la Reine Astrid, le 29 août 1935, il fut décidé de commémorer le 17 février tous les membres défunts de la Famille Royale. La messe célébrée chaque année à cette date en l'église de Laeken est une cérémonie familiale.
La ville de Mons et l'entente des groupements patriotiques de Mons s'associent à cette commémoration en organisant une cérémonie d'hommage qui se tient à l'hôtel de ville où est conservé le buste du Roi Albert 1er, en présence du Commandant de Province et de représentants du Collège.

Présence du Cercle

Commémorations du 11 novembre 1918

Comme chaque année, les commémorations du 11 novembre se sont déroulées sur de nombreux sites de l'entité montoise. Le Cercle était représenté dans la plupart de celles-ci.
Ci-dessous un aperçu de l'assistance de quelques cérémonies (Photos Rudy Krater et Sylvie …..)

Mons – Cimetière communal

Mons – Cimetière communal

Mons -Cimetière communal

Mons – Place du Parc

Mons – Hôtel de ville

Jemappes – Cimetière communal

Flénu

Alain Kicq, Jacques Fondu, Jean Onraet et Eric Michaux

Vendredi 15 novembre : MONS - TE DEUM de la fête du Roi

Belle cérémonie présidée par Monseigneur Guy Harpigny, évêque de Tournai en présence de Monsieur Tommy Leclercq, Gouverneur de la Province de Hainaut, du Colonel d'aviation Ir Luc Smeets, Commandant militaire de Province et de Madame Jacqueline Galant, Ministre wallonne de la Fonction publique.
Comme chaque année une forte délégation de notre cercle assurait la représentation de la Défense.
Tableau complété par une assistance trop peu nombreuse mais de qualité avec les représentants des associations patriotiques et des corps de police.

Jeudi 16 octobre : Investiture du nouveau Commandant militaire de la Province de Hainaut

Colonel d'aviation Administrateur militaire Guy DOBBElAERE

Né à Mouscron le 16 février 1966, Guy DOBBELAERE rejoint, en 1984, après ses humanités supérieures à l'École Royale des Cadets de Laeken, les rangs de la 124e Promotion Toutes Armes de l'École Royale Militaire (ERM).

À l'issue de ces périodes d'études, il est affecté, en 1989, au 9e Wing Training de Sint-Truiden où il exerce la fonction de chef de peloton. En 1992, il revient à l'ERM, tout d'abord dans la fonction d'adjoint au Commandant de la 132e Promotion Toutes Armes et ensuite, de 1993 à 1997, en tant que répétiteur (assistant) à la chaire de Philosophie. En 1995, tout en gardant sa charge de cours à l'ERM, il entame des études de communication à la faculté de philosophies et lettres de l'Université Libre de Bruxelles. En 1997, il obtient une licence en Journalisme et Communication, orientation Communication, Information.

En septembre 1997, il est affecté à la section Relations Publiques de l'état- major de la Force aérienne (VSRP), où il exerce la fonction d'officier chargé des relations avec la presse.

À l'issue de sa formation au cours pour candidat officier supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense, il exerce, de 2002 à 2005, la fonction de chef de la section relations publiques du Commandement Opérationnel de la Composante Air (COMOPSAIR). Il est nommé Major d'aviation le 26 décembre 2002.

À l'issue du Cours Supérieur d'Administrateur Militaire à l' Institut Royal Supérieur de Défense et l'obtention d'un Master ès Arts en Administration, il est affecté, en janvier 2007, à la Direction Générale Human Resources (DG HR) dans la fonction d'adjoint du chef de la sous-section réglementation administrative. En juin 2007, il devient l'officier synthèse du Secrétaire Général du Ministère de la Détense, tout d'abord dans les domaines du Bien-Être, de l'Évaluation et du Contrôle (WBEC) où il participe notamment à la création du Service d'Audit Interne de la Défense (lAD). À partir du mois de mars 2008, il est affecté à la Direction Générale Budget et Finances, toujours en tant qu'officier synthèse. Il est nommé Lieutenant-colonel d'aviation le 26 septembre 2009.

En 2010, il rejoint à nouveau la DG HR en tant qu'adjoint au chef de la section Expertise Administrative (HRG-A/C). Après la restructuration de la DG HR, il est nommé en 2012, chef de la section Expertise Administrative (HRA-E) où ses domaines de compétences sont la discipline, l'administration médicale et le Notariat. Durant cette période, il participe à de nombreux groupes de travail au sein de la Défense, mais également avec la Justice; il sera également le président de la Commission Militaire d'Aptitude et de Réforme d'Appel (CMARA).

Le 27 octobre 2016, le Lieutenant-colonel d'aviation administrateur militaire Guy DOBBELAERE devient commandant militaire de la province de Hainaut et est nommé au grade de colonel d'aviation le 26 décembre 2017.

Il est également depuis 2019, le vice-président de l' asbl FONAVIBEL, le Fonds National d'Aide aux Victimes de l'Aviation Belge, qui apporte un soutien financier et moral aux partenaires et enfants des collaborateurs de la Force aérienne (militaires ou civils), décédés alors qu'ils sont en service actif.

En tant que Commandant miliaire de Province, il participe à deux crises majeures : celles des gilets jaunes en novembre 2018 et celle de la Covid 19 qui a débuté au mois de mars 2020 et qui a duré quelques deux années.

Au niveau purement militaire, il a participé à l'opération « JOINT FALCON» en 1999 et « ALTHEA 1» en 2005 dans la fonction de Public Information Officer (PlO).

Il habite à Mouscron avec son épouse, Guida Virginia COELHO, et a deux enfants: Thomas (né en 1995) et Lucie (née en 1998).

Col Smeets, Gen Maj De Decker, Col Dobbelaere

Col Luc Smeets et son épouse

Col Smeets, Gen Maj Phaleg, Col Dobbelaere

Adjt Maj Delplanque (RSM), Col Smeets, Cdt Hr Druart

Reconnaissance de l'Adjt Maj Delplanque comme RSM

Assistance : autorités et groupements patriotiques

Le Colonel d'aviation Luc SMEETS, Ir

C'est en 1989 que le Colonel d'aviation Luc Smeets entre à la Force aérienne, en tant qu'élève de la 144e Promotion Polytechnique de l'École Royale Militaire. En 1994, il en sort avec un diplôme d'ingénieur en aéronautique.

Il rejoint le 2e Wing Tactique de Florennes, dans un premier temps comme officier technique F-16 en charge des moteurs des avions, et ensuite des entretiens préventifs des avions. En parallèle à ces fonctions, il obtient une licence en sécurité, hygiène et environnement de l'UCL et est responsable du service homonyme de la base de Florennes. Pendant cette période opérationnelle, il a fréquemment dirigé des détachements de maintenance lors d'exercices à l'étranger.

En 1998, il devient gestionnaire de matériel au sein de l'État-major de la Force aérienne, où il s'occupe de la politique d'appui logistique des moteurs des avions F-16. Il travaille également à cette époque sur le développement et la mise en œuvre du premier plan d'infrastructure logistique pour les bases aériennes.

Dans la continuité de ces activités, il rejoint en 2000 le programme Muti National Fighter Program F16 à Tinker Air Force Base (Oklahoma, USA) en tant que Belgian Country Representative. Pendant ce déploiement, un important programme de remplacement des modules de contrôle mécanique des moteurs vers des modules électroniques sera réalisé.

De retour fin 2000 à l'État-major de la Défense, il rejoint la sous-section hélicoptère pour y faciliter l'intégration des principes de la gestion intégrée des matériels volants de la Force aérienne à la gestion des hélicoptères de la Force terrestre au sein de cette nouvelle entité mise en place par suite de la réorganisation de l'état-major de 2002.

Après avoir suivi en 2005-2006 la formation pour candidat officier supérieur, il retourne au 2e Wing Tactique pour prendre le commandement de l'Escadrille Ligne & Armement.

Il retourne fin 2008 à l'État-major de la Défense comme chef de bureau de la sous-section Avions d'entrainement et drones.

Outre son implication dans le programme AJets avec la France, il participe activement à la gestion des systèmes aériens sans pilote B-Hunter et Ultima.

Promu au grade de Major d'aviation, il s'investit à partir de 2010 dans le service d'audit interne de la Défense (lAD) et y devient responsable méthodologique tout en dirigeant différents audits opérationnels et organisationnels. Après avoir passé et réussi les différents modules, il obtient la certification « Certified Internal Auditor» de l'institute of Internal Auditors.

Sur base de son expertise en la matière, il rejoint fin 2013 1e cabinet du Chef de la Défense en tant que conseiller en « maîtrise interne ». Il participe à l'organisation de différentes réflexions stratégiques sur l'environnement de la' Défense menant à la révision du « Mission Statement » de la Défense et à la publication des premiers plans d'entreprise de la Défense. En 2016, il est le lauréat de 1'« IC Aword » organisé par l'ICIB (Internai Control lnstitute Belgium).

Promu au grade de Lieutenant-Colonel d'aviation, il intègre l'état-major de la Composante Air pour y diriger le service en charge de l'appui logistique opérationnel de l'ensemble des aéronefs (avions de combat, avions de transport, avions d'entrainement, hélicoptères et systèmes d'avion sans pilote) de la Composante Air. Des différents déploiements opérationnels exécutés à cette époque, il supervise en particulier le premier déploiement opérationnel des hélicoptères

NH-90 au Mali, intégrés dans un détachement allemand. Pendant cette période, il contribue à la transition de la Composante Air, entre autres, pour les programmes A400M et F35, ainsi que pour le déploiement de la règlementation liée à la navigabilité des aéronefs.
Il retourne ensuite en 2020 au 2e Wing Tactique en tant que commandant du Groupe de Maintenance, groupe en charge de la maintenance des avions, du matériel roulant, de l'ensemble des systèmes de communication de la base de Florennes et de tous les détachements techniques déployés dans les différents exercices et opérations.
De retour fin 2022 au Cabinet du Chef de la Défense pour diriger le service « Governance Support» où il est promu au grade de Colonel d'aviation, il assure la mise à jour des différents documents stratégiques par suite de la publication du Plan STAR par madame la Ministre et mène différents projets dont celui portant sur la réforme de l'État-major de la Défense. De ce projet découle la mise en place en septembre 2023 de nouveaux organes de gestion, le déploiement d'une nouvelle culture d'entreprise et une nouvelle structure de l'État-major de la Défense publiée en juillet 2024.
Il est désigné en septembre 2024 pour prendre le commandement du Commandement Militaire de la Province du Hainaut.
Le Colonel d'aviation Luc Smeets est marié à Sabine Desantoine. Ensemble, ils ont trois enfants, Maxime, Martin et Madeline.

Caporal et adjudant de corps : les piliers de l'unité

*Les volontaires et les sous-officiers sont des éléments indispensables d'une unité forte. La confiance est essentielle : les volontaires doivent pouvoir compter sur les qualités des sous-officiers, mais l'inverse est également de mise. A ce lien essentiel s'ajoute un autre élément de liaison important : le caporal de corps et l'adjudant de corps, également appelé RSM (*Regimental Sergeant Major – *sergent-major de régiment).*

Adjudant-major Delplanque RSM et Premier Caporal-chef Thoen caporal de corps (Photo Rudy Krater)

Ils sont les interlocuteurs des volontaires et des sous-officiers et jouent un rôle crucial dans le fonctionnement quotidien de l'unité. Au cœur de chaque unité se trouve la triplette de commandement : le caporal de corps, l'adjudant de corps et le chef de corps.

Nouvelles de la Défense

Vous pouvez suivre l'actualité de la Défense sur le site internet www.mil.be en bas de la page d'accueil, un onglet (DERNIERES NOUVELLES) vous permet d'accéder à la page « beldefnews » Beldefnews | Toute l'actualité (mil.be) qui vous donne jour par jour toute l'actualité de la Défense.
N'oubliez pas le groupe facebook du Commandement militaire de la province de Hainaut www.facebook.com/hainaut.commandement
Les articles suivants sont repris du site de la défense. ©2020, ministère de la Défense

Le rôle de l'adjudant de la Défense

Source : beldefnews article de Rein Van den Bergh 27 octobre 2023

À l'instar de nombreux pays de l'OTAN, la Défense dispose depuis le 13 septembre 2023 d'un adjudant de la Défense. Il s'agit d'un sous-officier supérieur expérimenté, motivé et respecté qui peut servir de caisse de résonance à tous les sous-officiers et volontaires au plus haut niveau de l'organisation.
« Cette fonction est née de ma présidence au Conseil Consultatif des Sous-officiers Belges », explique l'adjudant de la Défense, l'adjudant-major Nordine Nakkach. *« Le conseil consultatif émet des propositions de changements de bas en haut susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la prise de décision. »*
La tâche de l'adjudant de la Défense est double.
« Il est la voix du terrain auprès du Chef de la Défense (CHOD), mais aussi la voix du CHOD sur le terrain. C'est le lien, la connexion que j'apporte. » Il représente les intérêts des sous-officiers et des volontaires.
En tant qu'adjudant de la Défense, il assure la liaison entre le terrain et le niveau stratégique. *« Il s'agit de créer des équipes gagnantes qui remportent la guerre pour (re)gagner la paix et la sécurité. Il s'agit de vouloir gagner ! »*

L'option Défense, Prévention & Sécurité à l'honneur

20 novembre 2024

La base aérienne de Beauvechain a accueilli, ce mercredi 20 novembre, les établissements du secondaire offrant l'option Défense, Prévention & Sécurité pour une cérémonie de parrainage avec des unités de la Défense.

Cet événement, organisé par le commandement Défense & Jeunesse de la Direction générale des Ressources Humaines (DG HR), a permis d'officialiser un partenariat clé par la signature et l'échange des chartes de parrainage, entre les unités marraines et les directions des écoles.

Renforcer les liens avec la jeunesse

Le parrainage vise à appuyer les liens Défense – jeunesse en présentant une image moderne et réaliste des opportunités offertes par l'institution. Chaque unité marraine a ainsi l'opportunité de partager son identité et sa culture avec son école filleule, tout en mettant en avant les valeurs communes de la Défense. Pour les élèves des établissements impliqués, le partenariat offre une chance unique de découvrir l'univers militaire de manière concrète et sur une base locale. « Cette option permet de faire découvrir les métiers de la Défense à des jeunes en recherche d'un cadre. Par ce parrainage, la Défense entend créer plus de synergie entre les écoles secondaires et la Défense », déclare Lieutenant-général Esser, directeur général des Ressources humaines

Les yeux rivés sur la jeunesse

Pendant que les unités et directeurs d'écoles signaient les chartes, le Lieutenant-général Esser a profité de l'événement pour s'entretenir avec les jeunes de leur expérience avec le monde militaire. Bérénice Devillez, élève, nous confie sa fierté d'être présente : « C'est un rêve d'enfant qui se réalise, c'est une magnifique expérience. »
Au total, 32 écoles étaient présentes : 16 établissements francophones et 16 néerlandophones, couvrant ainsi tout le territoire.
Les 25 unités marraines ont affirmé leur engagement auprès des écoles partenaires. Ce moment a permis aux différents acteurs de tisser des liens et d'échanger autour de projets communs.

Contact & lien pour en savoir plus ? **www.formations.be (siep.be)**

Triathlon : sacré champion du monde, Marten Van Riel sort de l'ombre

18 novembre 2024 *Gert-Jan D'haene*

Le week-end dernier, l'athlète d'élite de la Défense Marten van Riel est devenu le tout premier champion du monde de triathlon T100. Le triathlète a remporté sa troisième victoire de la saison à Dubaï, donnant ainsi plus de poids à son nouveau statut de champion du monde.

Avec le T100 Triathlon World Tour, la *Professional Triathletes Organisation* (PTO) et la fédération internationale *World Triathlon* ont mis en place un nouveau circuit dans lequel les meilleurs triathlètes s'affrontent pour le titre mondial. Sept courses ont été présentées aux athlètes cette saison, avec un format identique : 2 km de natation, 80 km de vélo et 18 km de course à pied.

Grand favori

Avec deux victoires à son actif, le *topsporter* de la Défense Marten Van Riel entamait la dernière manche de Dubaï en tant que leader et grand favori. Si une simple place sur le podium suffisait à décrocher le titre mondial, Marten en voulait plus. Dès l'épreuve de natation, il donnait le ton en rejoignant la tête de la course pour ne plus la lâcher. Dans l'épreuve de course à pied, il effectuait deux échappées fulgurantes, étouffant l'opposition avant une victoire en solitaire.
Après la déception des Jeux olympiques de Paris, où il termine à la 22ème place, Marten a prouvé sa résilience en se fixant immédiatement de nouveaux objectifs.
« Jusqu'à aujourd'hui, j'avais obtenu de bons résultats, mais il me manquait toujours un petit quelque chose. J'ai terminé quatrième aux Jeux olympiques et deuxième aux championnats du monde de triathlon olympique. Mais il me manquait toujours un titre majeur. Ce titre mondial est d'autant plus satisfaisant et savoureux », déclare Marten. « Et dès la semaine prochaine, je fais mes débuts à l'Ironman à Mexico où j'espère retrouver les mêmes sensations qu'aujourd'hui. »

Si Marten réalise, la semaine prochaine, une performance exceptionnelle à l'Ironman de Cozumel, il se qualifiera immédiatement pour les championnats du monde Ironman 2025 à Nice. Une occasion de marcher dans les pas du responsable actuel du sport d'élite à la Défense, Frederik Van Lierde.

Un troisième patrouilleur pour faire face aux défis maritimes

5 novembre 2024 *Camille Henry*

Avec l'acquisition d'un troisième patrouilleur, dont la livraison est prévue pour 2027, la Marine renforcera sa présence en mer. Après l'approbation du projet par le Conseil des ministres le 26 janvier 2024, les négociations avec le chantier naval français Socarenam, constructeur des patrouilleurs Castor et Pollux, ont abouti. La construction du nouveau navire peut désormais débuter.

Dès 2027, un troisième navire-patrouilleur viendra renforcer les capacités de la Marine en soutenant les missions des patrouilleurs Castor et Pollux. Cette nouvelle unité permettra d'accroître la présence belge au large des côtes, où la Marine assure des missions essentielles telles que la police en mer, le contrôle de la pêche et la lutte contre la pollution. Les navires militaires collaborent étroitement avec les forces de police et les douanes, jouant ainsi un rôle déterminant dans la lutte contre le commerce illégal et la contrebande.

La nécessité de ce renfort découle de défis sécuritaires de plus en plus complexes. La situation géopolitique instable et l'expansion des infrastructures critiques en Mer du Nord imposent en effet une surveillance accrue. De plus, les passages réguliers, dans les eaux territoriales belges, de navires ne relevant pas de pays de l'OTAN obligent la Marine à redoubler de vigilance. Un troisième patrouilleur permettra ainsi de mieux protéger la Zone économique exclusive (ZEE) belge et de mieux réagir aux menaces potentielles.

Un atout majeur

Comme ses prédécesseurs, le nouveau patrouilleur sera équipé de systèmes et d'armements adaptés à ses multiples missions, tant dans la ZEE que dans les eaux internationales. « Ce nouveau navire de patrouille côtière (*Coastal Patrol Vessel* / CPV) s'alignera avec les nombreuses missions déjà accomplies par ses prédécesseurs », confirme la ministre de la Défense, Ludivine Dedonder.

L'ajout de ce patrouilleur s'inscrit dans la stratégie d'expansion de la flotte belge. Il facilitera une rotation plus fluide des opérations, en garantissant une présence continue en mer 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette couverture ininterrompue revêt une importance particulière : 90 % des marchandises transitent en effet par voie maritime. Sécuriser les routes maritimes vitales pour l'économie de la Belgique et de ses voisins est une nécessité.

Un nouvel équipage

Le nouveau patrouilleur impliquera la formation d'un nouvel équipage composé d'une quinzaine de marins. De quoi assurer les diverses missions assignées à un navire polyvalent.

Son arrivée entraînera également une augmentation des activités logistiques à quai. Les marins de la base navale de Zeebruges joueront un rôle essentiel pour garantir le bon fonctionnement du navire, en supervisant le ravitaillement, l'entretien et la coordination avec l'équipage.

Livraison prévue pour 2027

Les négociations entre la Défense et la société française Socarenam se sont récemment conclues avec succès, permettant ainsi le lancement de la construction du nouveau navire au chantier naval de Boulogne-sur-Mer. Les équipes de construction ont déjà amorcé les premières étapes, et la livraison du patrouilleur est prévue pour le premier semestre 2027.

Ludivine Dedonder conclut : « Grâce à ce troisième CPV, la Marine pourra continuer à assurer ses fonctions pour la sécurité nationale et les intérêts économiques du pays, alors que notre flotte est de plus en plus sollicitée. »

Découvrez la carte de nos opérations

Mise à jour du 14 novembre 2024

La carte ci-dessous fournit un aperçu actualisé du déploiement de nos militaires belges, tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Vous pouvez y voir où nos militaires sont actifs par mission. Elle donne également une idée du nombre de militaires en opération, en exercice et en standby.

Pour un aperçu des actualités sur les opérations en cours, ainsi que sur les activités de la Défense belge dans le cadre de la coopération internationale, vous pouvez désormais consulter le « Ops Blog » : https://beldefnews.mil.be/operations

Sur www.mil.be, vous pouvez lire le pourquoi de ces opérations et collaborations, mais ici, vous pouvez découvrir les histoires réelles de nos soldats en mission.

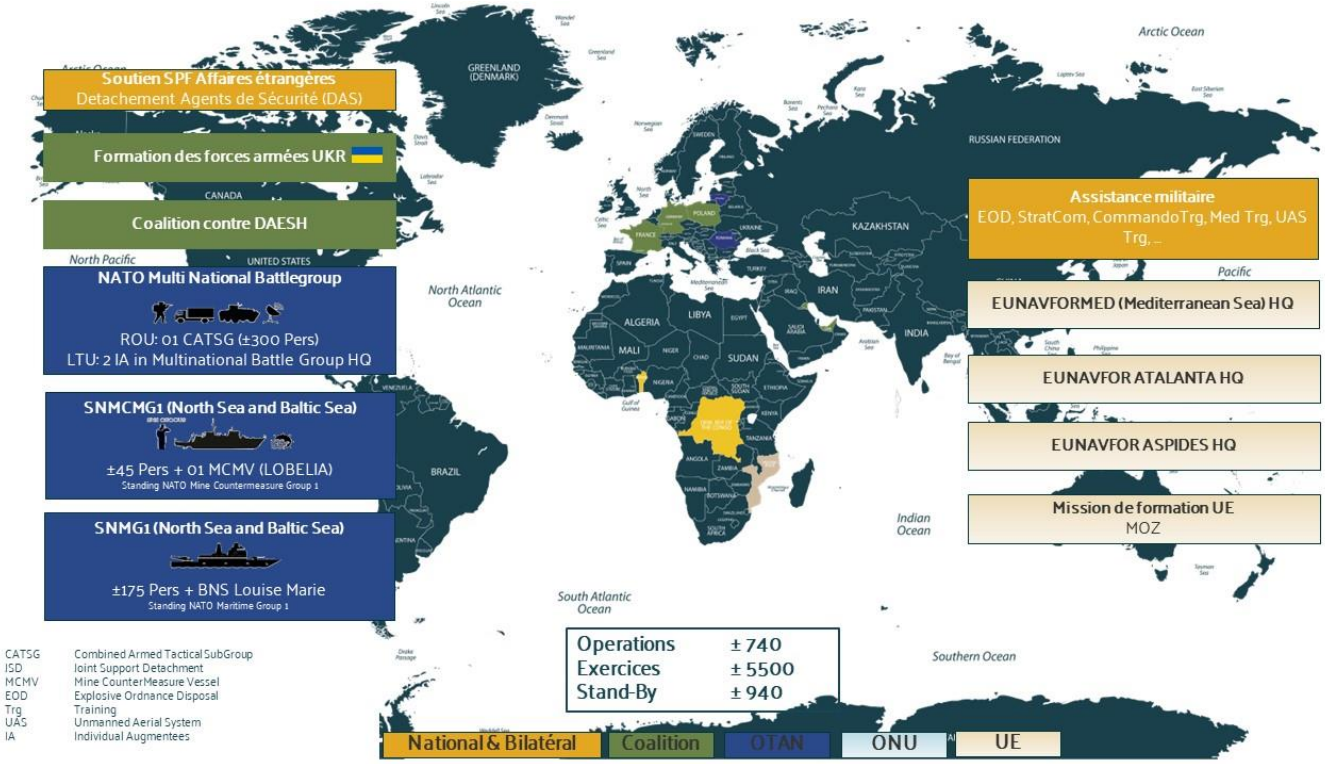

FALCON

Depuis janvier 2024, l'armée belge reçoit progressivement de nouveaux véhicules blindés, le FALCON va équiper les unités de la composante Terre et de la composante médicale, au total 322 exemplaires.

Les FALCON sont fabriqués par l'entreprise américaine *Oshkosh Defense.* Ce sont des véhicules de commandement et de liaison « CLV » (Command and Liaison Vehicles). Ils remplaceront les LYNX.

C’est un investissement conséquent, chaque véhicule coute 450 000 Euro donc un total de 150 millions d’Euro. Ce véhicule remplace le HUMMER, bien connu dans les armées de nombreux pays. Il a aussi été choisi par plusieurs de nos alliés, Royaume-Uni, Tchéquie, Roumanie, Slovénie…
Le FALCON est « customisé », adapté à l’environnement et au matériel en service dans nos unités, 135 seront équipés d’une mitrailleuse FN belge et modifié pour recevoir le système de communication français utilisé dans le cadre de la coopération CaMo entre la Belgique et la France.
Le véhicule, 2.5 m de large, 6.2 m de long et 2.6 m de haut pèse 10.2 tonnes, est équipé d’un moteur de 340 cv, peut atteindre une vitesse de 110 km/h et a une autonomie moyenne de 480 km.
Il dispose d’une garde au sol réglable afin de faciliter la conduite au-dessus des obstacles et a une capacité de charge de 2 tonnes.
Par rapport au Lynx (IVECO LMV), il offre une protection nettement meilleure, tant du point de vue balistique, anti-mines que face aux engins explosifs improvisés (IED Side Blast).

Source : Page facebook du Bataillon de Chasseurs à Cheval ISTAR (les photos sont reprises de cette page et de beldefnews article du 22 octobre 2022).

Armistice … Quésaco ?

Par François Verdier, lieutenant-colonel honoraire

Ce 11 novembre, lors des cérémonies de commémoration, beaucoup de nos élus se lancent dans des discours de circonstance et on entend à cette occasion bon nombre de considérations erronées à propos de « l'armistice ».
L'armistice est la fin de la guerre … FAUX
L'armistice est la reddition de l'armée allemande … FAUX
À 11 heures, les cloches ont sonné dans tout le pays … (je n'y étais pas mais c'est sans doute FAUX)
Les troupes allemandes sont en déroute … FAUX
Notre pays est libéré du joug de l'occupant … Sans être FAUX ce n'est pas tout à fait VRAI
Et je vous rappelle qu'en 1918 on ne connaissait pas encore le « Soldat inconnu »

Ne pas confondre histoire et commémoration !

Ce 11 novembre nous commémorons la fin de la Première Guerre mondiale c'est VRAI mais cette date a été symboliquement choisie en souvenir du 11 novembre 1918 date à laquelle un armistice a été signé à Rethondes entre l'Allemagne et les Alliés. Armistice valable 36 jours qu'il a donc fallu renouveler trois fois jusqu'au 28 juin 1919 date de la signature du traité de paix, le fameux Traité de Versailles qui lui met véritablement fin à la guerre. Cette date du 11 novembre est donc très symbolique car elle marque la fin définitive des combats.

Hésitations et négociations

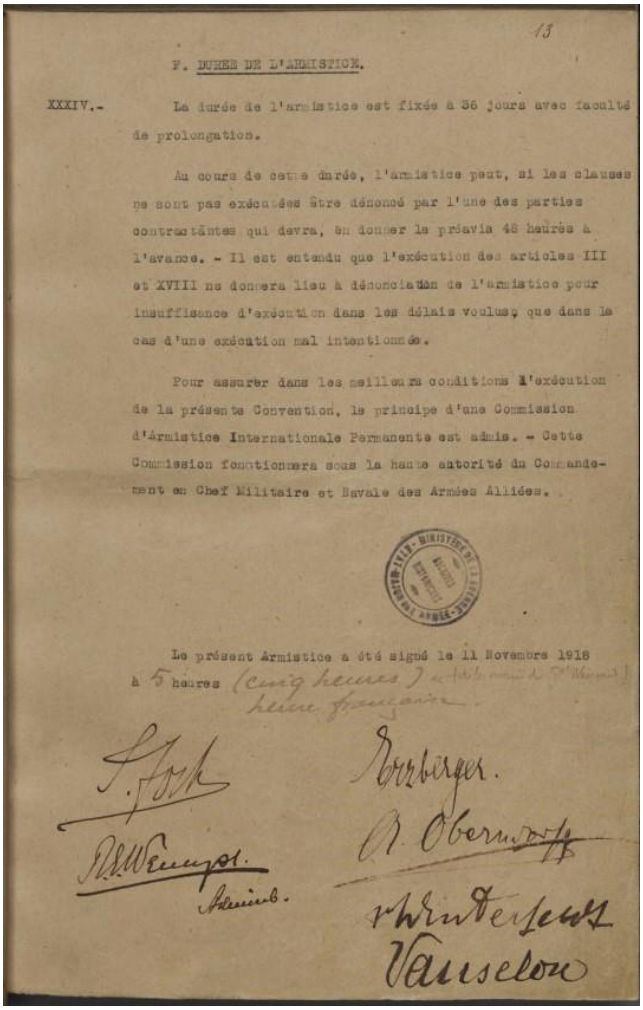

13

F. DURÉE DE L'ARMISTICE.

XXXIV.- La durée de l'armistice est fixée à 36 jours avec faculté de prolongation.

Au cours de cette durée, l'armistice peut, si les clauses ne sont pas exécutées être dénoncé par l'une des parties contractantes qui devra, en donner le préavis 48 heures à l'avance. - Il est entendu que l'exécution des articles III et XVIII ne donnera lieu à dénonciation de l'armistice pour insuffisance d'exécution dans les délais voulus, que dans le cas d'une exécution mal intentionnée.

Pour assurer dans les meilleures conditions l'exécution de la présente Convention, le principe d'une Commission d'Armistice Internationale Permanente est admis. - Cette Commission fonctionnera sous la haute autorité du Commandement en Chef Militaire et Naval des Armées Alliées.

Le présent Armistice a été signé le 11 Novembre 1918 à 5 heures (cinq heures) heure française.

Le gouvernement allemand a demandé des négociations d'armistice au Président Wilson le 4 octobre 1918, cette demande était sans doute motivée par l'espoir d'améliorer la situation militaire de leur pays avant une reprise des combats.
C'est pourquoi les alliés hésitent, le 25 octobre, le Président Wilson propose une convention en quatorze points auxquels Français et Anglais rajoutent des conditions pour empêcher l'Allemagne de reprendre la guerre.
Le 7 novembre une délégation allemande (présidée par un ministre civil) se présente dans les lignes françaises et est escortée jusque Compiègne où un wagon a été aménagé pour accueillir les délégations dans un endroit isolé, la clairière de Rethondes, pas trop loin du GQG qui est à Senlis. Le 10 novembre, le gouvernement allemand accepte les conditions de l'armistice et la dernière séance de négociation a lieu dans la nuit du 10 au 11 et le document final est signé à 5 heures. Comme un délai est nécessaire pour avertir les unités en ligne, le cessez-le-feu est fixé à 11 heures.

Les conséquences de l'armistice

Les troupes allemandes reculent face à l'offensive de fin octobre, elles ne sont pas en déroute, bien que du côté droit du front, si les Français avaient pu pousser l'offensive de manière plus agressive, ils auraient sans doute repoussé l'ennemi au-delà du Rhin. Du côté Ouest, Anglais et Belges progressent sûrement et talonnent les Allemands qui se replient en bon ordre.

L'armistice prévoit 34 clauses en 7 chapitres qui concernent la sécurité des frontières, l'indemnisation des destructions, le retrait des troupes allemandes, l'occupation de la Rhénanie, le désarmement de l'Allemagne ainsi que des clauses navales demandées par la Grande-Bretagne pour lui assurer la maîtrise des mers.
Les Allemands ont 15 jours pour évacuer les territoires occupés, reculer au-delà du Rhin et céder une quantité importante de matériel. Dans leur retraite, il leur est interdit de dégrader le patrimoine ou les infrastructures du pays ou de détruire du matériel qu'ils ne sont pas en mesure d'évacuer.

L'armée du Rhin

La convention d'armistice prévoit l'occupation de la rive gauche du Rhin et plusieurs têtes de pont sur la rive droite. Le traité de Versailles confirmera ces dispositions. L'occupation effective de ces territoires donnera lieu à la mise en place d'unités françaises et belges qui constitueront ce que l'on a appelé « l'Armée du Rhin ». Comptant en temps normal +/- 100 000 Français et 20 000 Belges, l'effectif ira jusqu'à 250 000 hommes dont 40 000 belges lors de l'occupation de la Ruhr (janvier 1923 – août 1925). Mais ceci est une autre histoire …

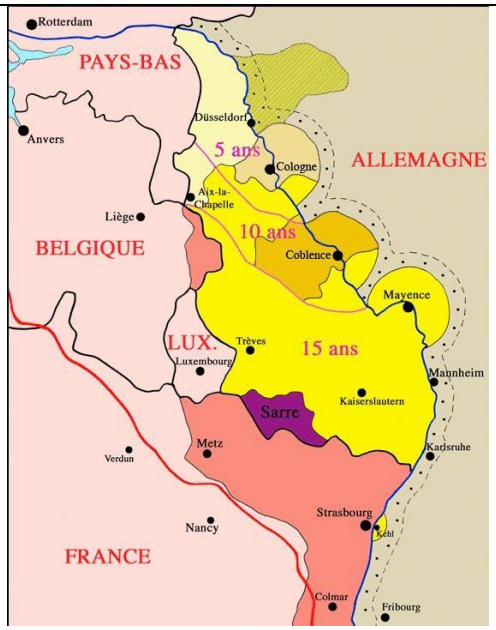

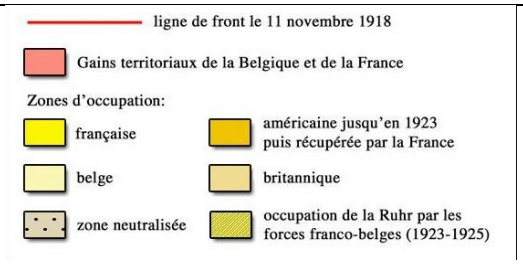

Sources pour la partie « Médailles »:

- Les insignes privés de sociétés d'anciens militaires par A. C. Borné, 4 articles publiés dans Militaria Belgica 1989, 1990, 1991 et 1992, Société des Amis du Musée Royal de l'Armée.
- Site internet de la F.R.M.E. Namur Historique - FRME-NAMUR consulté en novembre 2024.
- Site internet « Médailles 1914-1918.fr » France - Rhenanie

Sources et principaux ouvrages consultés

- La France héroïque et ses alliés : Gustave Geffroy Léopold-Lacour, Louis Lumet, 2 tomes, Librairie Larousse 1919, T2 pp 300-312
- 1914 Histoire illustrée de la guerre du droit : Emile Hinzelin, 3 tomes, Librairie Aristide Quillet 1919, T3 pp 1110 et Sq
- L'épopée belge dans la grande guerre racontée par les écrivains et les combattants belges sous la direction de Paul Heuzé : Librairie Aristide Quillet, 1922
- La Première Guerre Mondiale : Général J. E. Valluy, 2 tomes, Librairie Larousse 1968, T2 pp 258-273

Sur internet

Convention d'armistice du 11 novembre 1918 - Mémoire des hommes
Et les occupés devinrent occupants… – Le passé belge

Médailles des fraternelles de l'Armée du Rhin

Par François Verdier, lieutenant-colonel honoraire

FAOR : Insigne de l'association	F.R.M.E. - U.N.A.O 1918-1929 & 1945-1955	Idem verso

Une partie du territoire allemand sera donc occupé et ce ne sera pas de tout repos puisque 688[1] compatriotes perdront la vie pendant cette période. Les anciens désireux de partager le souvenir de leur mission se regrouperont en plusieurs associations. Ils seront naturellement rejoints par ceux qui rempliront la même tâche après la Deuxième Guerre mondiale.

La Fédération des Anciens de l'Occupation du Rhin **(F.A.O.R.)** regroupe les militaires de tous grades qui ont participé à l'occupation de la Rhénanie de 1918 à novembre 1929. Fondée en 1925, elle assure un esprit de solidarité et de fraternité entre ses membres. En 1945, la fédération s'est organisée pour accueillir les militaires qui vont participer à l'occupation de l'Allemagne.
D'autres groupements permettent également aux anciens de se retrouver :
F.A.A.R.: Fédération des Anciens des Armées du Rhin fondée en 1935.
A.G.A.R.: Ancienne Garde au Rhin fondée en 1931.
F.N.A.R.: Fédération Nationale des Anciens du Rhin (1944), anciennement A.F.A.R.
Ils fusionnent en 1947 pour former l' **U.N.A.O.** Union Nationale des Anciens des Armées d'Occupation. 1955 Voit la fin de l'occupation de l'Allemagne, le nom et les statuts de l'U.N.A.O. évoluent pour accueillir les membres des Forces Belges en Allemagne (F.B.A.). Royale en 1997, l'association R.U.NA.O-F.B.A-H.F. souhaite devenir une association représentative des « vétérans » et en 2010 prend le nom de Fédération Royale des Militaires à l'Etranger **(F.R.M.E.).**

Garde au Rhin 1918-1929 Origine inconnue	Garde au Rhin avec 1945 Origine inconnue	Garde au Rhin sans date Origine inconnue

[1] Chiffre communiqué par la F.R.M.E. mais dont je n'ai pas trouvé de confirmation.

Si c'est chanté, c'est pas perdu

It's a long way to Tipperary

« It's a long way to Tipperary » est une chanson anglaise écrite en 1912 par Jack Jude et Harry Williams. Chantée par les Tommies qui marchaient vers Mons, elle est devenue un chant de marche des soldats britanniques pendant la Première Guerre mondiale. (Source: Wikipedia et Youtube)

Up to mighty London
Came an Irishman one day.
As the streets are paved with gold
Sure, everyone was gay,
Singing songs of Piccadilly,
Strand and Leicester Square,
Till Paddy got excited,
Then he shouted to them there:

[Chorus, 2x]
It's a long way to Tipperary,
It's a long way to go.
It's a long way to Tipperary
To the sweetest girl I know!
Goodbye, Piccadilly,
Farewell, Leicester Square!
It's a long long way to Tipperary,
But my heart's right there.

Paddy wrote a letter
To his Irish Molly-O',
Saying, "Should you not receive it,
Write and let me know!"
"If I make mistakes i in spelling,
Molly, dear," said he,
"Remember, it's the pen that's bad,
Don't lay the blame on me!

[Chorus, 2x]

Molly wrote a neat reply
To Irish Paddy-O',
Saying "Mike Maloney
Wants to marry me, and so
Leave the Strand and Piccadilly
Or you'll be to blame,
For love has fairly drove me silly:
Hoping you're the same!"

[Chorus]

Dans la splendide Londres
Un Irlandais est venu un jour.
Comme les rues sont pavées d'or
Bien sûr, tout le monde était joyeux,
Chantant des chansons sur Piccadilly,
Strand et Leicester Square,
Jusqu'à ce que Paddy s'énerve,
Puis il leur cria :

[Refrain, 2x]
C'est un long chemin jusqu'à Tipperary,
C'est un long chemin à parcourir.
Le chemin jusqu'à Tipperary est long
Jusqu'à la fille la plus douce que je connaisse !
Au revoir, Piccadilly,
Adieu, Leicester Square !
C'est un long long chemin jusqu'à Tipperary,
Mais mon cœur est là-bas.

Paddy a écrit une lettre
À sa Molly irlandaise,
En disant : « Si tu ne la reçois pas,
Écris-moi et fais-le moi savoir !
"Si je fais des fautes d'orthographe,
Molly, ma chère, dit-il,
"Souviens-toi, c'est la plume qui est mauvaise,
Ne me rejette pas la faute!

[Refrain, 2x]

Molly a écrit une réponse soignée
À son Paddy irlandais,
En disant « Mike Maloney
Veut se marier avec moi, et donc
Quitte le Strand et Piccadilly
Ou ce sera ta faute,
Car l'amour m'a rendue folle :
En espérant qu'il en est de même pour toi !

[Refrain]

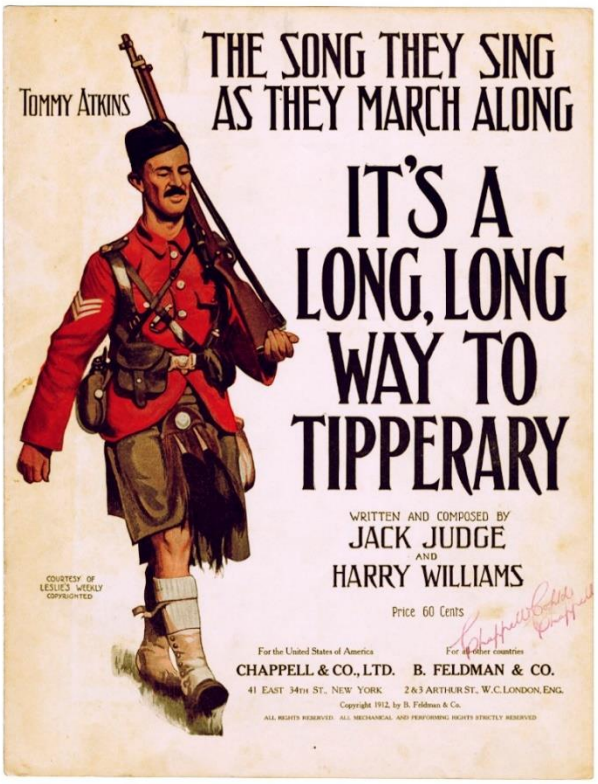

Il existe énormément de traduction ou d'adaptation de cette chanson. Dix-sept versions différentes sur « You tube ». En Russe, japonais, tchèque …
Vous pourrez découvrir la version rhodésienne : « Nous irons à Mukucumba » ou l'hymne du club de football de River Plate en Argentine.
"It's A Long Way To Tipperary" - British Army Song (Part 1) It's a long way to Tipperary - 9 versions (with lyrics and translations).
Orfej v peklu

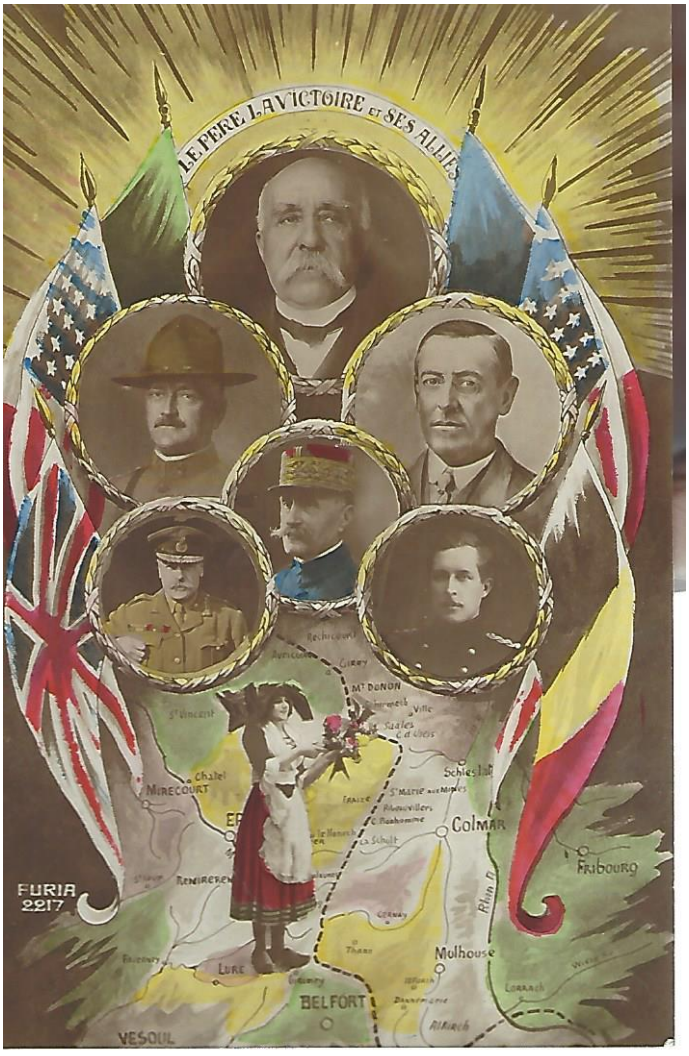

Cavaliers au combat

La cavalerie est l'arme des militaires qui combattent à cheval. La cavalerie existe depuis l'antiquité, elle disparaît au cours de la Première Guerre mondiale pendant laquelle la guerre de mouvement fait place à la guerre de position. Mais si le cheval a disparu, la motorisation des unités a permis la résurrection des principes de la cavalerie.

Nature des unités et emploi de la cavalerie

La cavalerie offre l'avantage de la mobilité, instrument de guerre redoutable, elle permet de déborder l'adversaire, de le surprendre mais aussi de battre en retraite et d'échapper à l'ennemi. C'est aussi l'arme de la reconnaissance et des raids dans la profondeur. La monture confère au cavalier plusieurs avantages sur son adversaire à pied : vitesse, hauteur, masse et inertie lors du choc. Un autre facteur de supériorité résulte de l'impact psychologique de l'apparition du soldat à cheval sur le fantassin.

1 Officier de chasseurs à cheval de la garde impériale chargeant par Théodore Géricault (1812). musée du Louvre

Les peuples de cavaliers des tribus nomades de l'Asie comme les Huns ou les Mongols développent le concept de la cavalerie légère qui prône la vitesse et la surprise, avec des combattants montés, équipés et armés légèrement . En Europe, la cavalerie se dote au contraire d'armures lourdes et pesantes et les chevaliers agissent comme une cavalerie lourde, en privilégiant la recherche d'une action décisive au moyen d'un choc frontal. L'arrivée des armes à feu et de l'artillerie entraine la disparition des armures imposantes, certaines unités gardent une cuirasse épaisse et plus petite, efficace contre les lances ou les sabres et les projectiles tirés à longue distance.

Napoléon 1er réorganisera les unités de cavalerie et modifiera les concepts d'emploi. Toujours utilisée au début de la Première Guerre mondiale, la cavalerie deviendra l'arme des unités mécanisées et blindées. Aujourd'hui, les unités montées sont des formations de prestige ou des unités qui articulent de petites équipes pour la surveillance urbaine ou le contrôle de grands territoires.

Au fil du temps

Les Égyptiens ne sont pas un peuple particulièrement belliqueux, les pharaons se sont quand même dotés d'une solide armée de métier pour faire face aux intrusions de tribus africaines ou aux envahisseurs assyriens ou hittites. La majeure partie de l'armée est composée par des unités d'infanterie appuyées par des chars légers montés de deux guerriers et tirés par des chevaux. On note aussi la présence de cavaliers mais ce sont souvent des mercenaires étrangers.

Les Assyriens (à partir de +/- 1125 a.c.n.) utilisent deux corps de cavalerie (archers et lanciers) comme groupes de combat rapides et mobiles, commandos éclairant la marche de l'armée, ils s'infiltrent, terrorisent la population par des raids pour lesquels ils portaient parfois un deuxième fantassin léger sur leurs robustes montures.

Les conquêtes suivantes furent menées par les Mèdes et les Perses (Cyrus, Iran 549 a.c.n.). Et si les Grecs ont apprécié les performances des cavaliers perses ou mèdes, ils n'ont pas développé de grandes unités de cavalerie, l'élevages des chevaux n'est pas très répandu en Grèce et le cavalier sans selle ni étriers reste un fantassin (hoplite) transporté qui protège les flancs de l'armée..

Il faudra donc attendre les Romains pour voir les armées de Marius, César ou Auguste organisées en légion apporter la « Pax romana » aux

Barbares de la Gaulle ou de la Germanie. Sous Auguste, les unités de cavalerie sont formées par recrutement de mercenaires espagnols ou gaulois, il faut attendre les IIIe et IVe siècles pour voir la création d'un corps de cavalerie puissant dont le chef devient un personnage important dans l'empire. L'empereur Aurélien (270) est un ancien chef de la cavalerie.

Bientôt une société cavalière déferle sur l'Europe, ce sont les Huns qui vivent sur leur monture.

Les invasions des Goths, des Vandales ou des Hongrois démontrent l'avantage des troupes montées. Les Francs s'adapteront très vite à ce mode de combat comme en témoigne la bataille de Poitiers en 732 ou Charles Martel écrase les escadrons sarrasins grâce à la cavalerie franque.

L'un des avantages de ces invasions est d'introduire en Europe de nouvelles races de chevaux venant d'Asie ou d'Afrique.

Du VIII^{e} au XII^{e} siècle, les royaumes francs et wisigoths sont incapables d'arrêter les incursions des Normands, des Vikings Sarrasins ou Hongrois, l'empire carolingien engendre une société armée et morcelée basée sur des forteresses, les châteaux forts, fief d'un chevalier qui regroupe autour de lui une troupe (« lance ») de roturiers montés, légèrement armés qui ne combat pas avec le chevalier mais le couvre et mène des opérations de harcèlement. Chaque « lance » contribue à la constitution de l'armée mais les armes à feu et l'artillerie (XV^{e} siècle) font évoluer cette organisation, les « lances » se groupent en « bannières » sous l'autorité d'un chef de famille ou d'un grand seigneur et les bannières se regroupent sous l'autorité d'un prince ou d'un plus grand seigneur pour former une « bataille ».

Ce système militaire féodal exige de la noblesse une forte contribution financière, le seigneur équipant lui-même les hommes de sa lance.

L'armement

Dès le début les combattants ont cherché à se protéger des armes de jet. Du temps de Charlemagne une simple cotte de maille et un haubert suffisaient, la tapisserie de Bayeux(fin du XI^{e} siècle illustre encore cet équipement mais l'apparition de l'arbalète (XI^{e} siècle) entraine le renforcement de ces protections, la cuirasse va se développer, devenir une armure complète de structure complexe qui pèse plus de 30 kg.

L'armement offensif du chevalier est constitué par une lance, complété par une épée ou une masse d'arme. Les cavaliers primitifs qui ne disposent pas des étriers manient la lance comme un javelot ou la tiennent le long du cheval. À partir du moment où les étriers permettent de faire corps avec le cheval, le cavalier, le corps incliné en avant charge au galop et transmet à la pointe de sa lance une énorme puissance de choc. Le cavalier et sa monture représente une masse d'environ 700 kg et si pendant l'ultime phase de la charge leur vitesse atteint 20 km/h, l'énergie cinétique ainsi développée permettrait de soulever en une fraction de seconde un individu à plus de 13 mètres de hauteur. Une fois qu'il a perdu ou cassé sa lance, le chevalier empoigné son épée avec laquelle il frappe de taille et d'estoc (du tranchant ou de la pointe).

Crécy

La bataille de Crécy en 1346 est la première bataille rangée de la guerre de 100 ans. Elle marque le déclin de la cavalerie française menant charges désordonnées contre une infanterie anglaise disciplinée retranchée derrière des pièges où viennent s'empaler les chevaliers français qui essuient le feu nourri des archers gallois et le tir de bombardes bien protégées dans les lignes anglaises.

Crécy voit l'anéantissement de la fleur de la noblesse française, 1 500 chevaliers y laissèrent la vie.

C'est la fin de la toute puissance de la cavalerie lourde, la chevalerie la plus glorieuse d'Europe s'est fait battre par des archers et de la piétaille mais formant une armée bien organisée et disciplinée..

Face à l'apparition des armes à feu (couleuvrine, arquebuse et pistolet), La cavalerie doit évoluer, et les chevaux lourds sont écartés au profit de chevaux puissants et légers, les armures sont abandonnées au profit de cottes légères et de minces cuirasses.

XVI^{e} et XVII^{e} siècle

Période de transition, l'armement évolue, la tactique également, l'escadron apparaît, plusieurs centaines d'homme armés de pistolets, déchargeant leurs armes en rangs successifs et se reformant ensuite à l'arrière. Progressivement, l'arme blanche redevient l'arme de choix, les escadrons évoluent en conséquence vers des unités moins nombreuses évoluant sur deux ou trois rangs

XVIII^{e} siècle

Le sabre remplace l'épée et devient l'arme principale pour la charge qui, au XVIII^{e} siècle, est achevée au galop. À cette époque la lance ne joue

plus depuis longtemps qu'un rôle marginal. Enfin, en plus du sabre, tous les cavaliers sont équipés d'un ou deux pistolets et d'une carabine ou d'un mousqueton et même d'un fusil plus long et plus lourd dans le cas des dragons qui étaient censés combattre aussi bien à pied qu'à cheval.
Au fil de l'histoire, différentes composantes de cavalerie sont apparues :

- Cavalerie légère : (surnommée « les yeux et les oreilles de l'armée »)
  - chasseurs à cheval spécialisés dans la reconnaissance
  - hussards, unités d'attaque et de harcèlement
  - guides, unités de protection
  - chevau-légers
  - carabiniers à cheval, ils portent une cuirasse légère et un casque, sont armés d'une carabine et combattent exclusivement à cheval.
- Cavalerie de ligne : catégorie supplémentaire, intermédiaire entre la cavalerie légère et la cavalerie lourde, orientée vers la bataille proprement dite.
  - dragons pouvant à l'origine combattre à cheval ou à pied
  - lanciers (appelés également uhlans) : armés d'une lance légère.
- Cavalerie lourde :
  - cuirassiers dotés d'une cuirasse, d'un casque et d'un sabre droit, combattent exclusivement à cheval.
  - grenadiers à cheval, remplissent la même fonction que les cuirassiers et les carabiniers, mais ne portent pas de cuirasse. Ils sont équipés d'un mousquet.

Les unités de cavalerie dans la Grande Armée

Le but de ces paragraphes est de présenter succinctement les trois grands types de cavalerie : cavalerie légère, de ligne ou cavalerie lourde tels qu'ils ont opéré durant les campagnes napoléoniennes.
La **cavalerie légère** est composée de chasseurs et de hussards. Les hussards sont les soldats les plus populaires de l'empire, uniforme bigarré, esprit bravache, ils jouissent d'une réputation de casse-cou et de … coureurs de jupon. La cavalerie légère est surtout utilisée pour des missions de reconnaissance, repérer l'ennemi, estimer sa force et le harceler pour atteindre son moral ou ralentir sa progression.
La **cavalerie de ligne** est composée de dragons et de lanciers (chevau-légers). Les dragons combattent surtout à pied, les chevaux leur permettent des déplacements rapides. Les chevau-légers sont introduits dans la Grande Armée (1807) par l'incorporation de régiments étrangers (Polonais, Hollandais,…) ils sont armés d'un sabre courbe, la lance ne viendra que plus tard. Les lanciers sont utilisés pour assurer des liaisons entre les armées, pour des missions d'escorte et pour protéger les arrières ou les flancs des groupes de combat. La cavalerie de ligne peut aussi .être utilisées pour des missions de reconnaissance comme la cavalerie légère.
Les cuirassiers et les grenadiers forment la **cavalerie lourde**. Les cuirassiers sont équipés d'une cuirasse, quant aux grenadiers, sans cuirasse, ce sont souvent des unités qui appuient de leur feu meurtrier la charge des cuirassiers. Tous sont utilisés pour le combat en ligne, la charge a pour but de culbuter les forces ennemies.

Les hussards

Parlant de la cavalerie, un général de l'Empire a écrit: «L'infanterie a besoin de la cavalerie pour s'éclairer, se flanquer, couvrir ses mouvements, compléter ses succès. Cette arme doit être considérée comme les yeux et les jambes d'une armée.»
Rassemblant des corps prestigieux comme les chasseurs, les chasseurs de la Garde, les mamelouks et les hussards, la cavalerie légère est l'un des corps les plus réputés et les plus enviés de la Grande Armée: il arbore quelques- uns des plus beaux uniformes et compte dans ses rangs des hommes de valeur.

Une fougue hors du commun

S'il est une qualité qu'on ne peut dénier aux hussards, c'est bien leur extraordinaire courage qui transparaît déjà dans l'absence de discrétion de leur uniforme. Constitué d'une pelisse, d'un dolman et d'une sabretache, il ne peut se dissimuler dans la masse. Leur bravoure est légendaire mais par conséquent, leurs pertes au combat sont très élevées et leurs rangs s'éclaircissent rapidement.
Tout hussard qui n'est pas mort à trente ans est un jeanfoutre (Général Auguste Lasalle (1775-1809)

Au sein de la cavalerie légère, les hussards participent moins à la reconnaissance que ne le font les dragons. Ils n'en jouent pas moins, en certaines occasions, un rôle important dans ce domaine, par exemple en précédant l'avance de la Grande Armée.
Investis, tout comme les autres composantes de la cavalerie, d'une mission éminemment offensive, les hussards opèrent dans le combat en liaison avec les autres armes - telles que l'infanterie et l'artillerie - et se distinguent à de nombreuses reprises en enlevant des positions importantes ou en chargeant avec une fougue hors du commun la cavalerie ennemie. ils précèdent le gros de l'armée, menant des raids d'une folle audace contre les positions de l'adversaire. La prise de Stettin, en 1806, est sans doute l'un des exploits qui ont le plus défrayé la chronique: une garnison prussienne forte de quelque 5 500 hommes se rend à 700 hussards.

2 Le Général Auguste Lasalle recevant la reddition de la garnison de Stettin. Tableau de Antoine-Jean Gros 1808 Musée de l'Armée à Paris.

Les hussards participent aussi à la poursuite des troupes ennemies vaincues, ils protègent aussi les cantonnements en contrôlant leurs approches grâce à de petits postes établis sur leur pourtour, et ils surveillent les lignes de communication de l'armée impériale.

Les dragons

Une infanterie montée

Le nom de dragons est utilisé officiellement pour la première fois au début du règne de Louis XIV. Les dragons sont classés dans les troupes à cheval et c'est Napoléon qui prend des dispositions spéciales à leur égard, en demandant que les régiments de dragons soient en état, lorsqu'ils mettent pied à terre, de se former en bataillon. À terre, les dragons se forment donc en compagnies, hormis les deux cavaliers du centre de chaque rang des pelotons, qui tiennent les chevaux attachés les uns aux autres (Technique qui sera encore utilisée fin du XIX^{e} siècle par les régiments de cavalerie US lorsque les tuniques bleues mettent pied à terre pour combattre).
Si leur moyen de déplacement est bien le cheval, ils n'en combattent pas moins comme des fantassins dont ils reprennent d'ailleurs les formations tactiques.
Napoléon décide de les équiper de fusils à baïonnette et il insiste pour que l'instruction au combat à pied des dragons soit la plus poussée possible.
Les dragons prennent part à toutes les campagnes menées par Napoléon en Europe.

3Un dragon sous le règne de Louis XV. Tableau d'Ernest Meissonnier, Chantilly, musée Condé, 1863.

Alliée à leur déplacement rapide, leur capacité d'opérer à pied constitue un atout très important dans nombre de combats, leur permettant d'occuper des points névralgiques sur les flancs de l'ennemi.

Les cuirassiers

Des hommes de fer

Alors qu'il est Premier Consul, Napoléon, en 1802, décide de réorganiser la cavalerie de bataille en créant des régiments de cuirassiers qu'il dote de casques et de cuirasses.
En 1804, le corps des cuirassiers comprend 12 régiments composés chacun de quatre escadrons à deux compagnies avec un effectif total de quelque 800 hommes.
Dès 1810, une réorganisation majeure touche le corps d'élite que constituent les cuirassiers avec la mise à niveau de toutes les unités à quatre escadrons de 240 hommes et de 200 chevaux.
Les cuirassiers se distinguent dans toutes les batailles importantes de l'Empire. En 1805, lors de la campagne d'Allemagne, deux divisions de ce corps sont placées sous les ordres de Murat, chef de la réserve de cavalerie. Elles se signalent à Austerlitz en chargeant les formations du prince Lichtenstein, quatre divisions, se battent avec un courage inouï à la Moskova, enfin en 1815, les quatre régiments de cuirassiers de l'armée du Nord conduisent des charges héroïques à Quatre-Bras, à Ligny et à Waterloo.

Un peu de vocabulaire

Colback : Couvre-chef d'origine turque. Sous le Premier Empire, il est plutôt réservé aux hussards et se compose d'une armature en osier recouverte de peau et de poils d'ours semblable au bonnet à poil porté par les grenadiers de la garde impériale. S'ajoutent à cela divers éléments décoratifs tels que la flamme, la fourragère, les plaques et le bandeau ou la jugulaire. On peut y ajouter un plumet bicolore lors des cérémonies officielles.

Dolman :
mot d'origine turque qui désigne une veste ajustée à la taille avec des manches étroites et pendantes. Elle est agrémentée d'ornements, galons, tresses ou brandebourgs (illustration : dolman d'un hussard anglais).

Pelisse : Cape qui se porte au-dessus d'un manteau. Pour les hommes du rang, c'est un vêtement fonctionnel adapté à leurs conditions de vie (bivouac, marche par tous les temps). Pour les officiers et certains corps de cavalerie, la pelisse d'ornement se porte généralement sur l'épaule par-dessus un dolman.
Sabre : Le sabre est une arme blanche d'estoc et de taille (on utilise la pointe et le tranchant). Il est souvent courbe mais peut aussi être droit. Sa véritable caractéristique distinctive

est son tranchant unique (ce qui le distingue de l'épée, qui possède deux tranchants).
Sabretache : sacoche plate qui s'attache au ceinturon des cavaliers et qui pend avec le sabre sur le côté gauche (illustration : sabretache d'officier des chasseurs à cheval de la garde impériale).

Shako ou schako : couvre-chef porté par les hussards, les chasseurs et la plupart des corps d'infanterie, en forme de cône tronqué avec une visière; il était souvent en feutre et décoré d'une plume (nommée casoar), d'un pompon ou d'un galon. Il sera progressivement remplacé par le képi dans les années 1860 mais est toujours porté par les Saints-Cyriens.

Tolpak : quasi-synonyme de colback, mais à l'origine, le tolpak est avant tout un bonnet en tissu avec, à la base seulement, une bordure en fourrure plus ou moins importante, parfois agrémenté d'une ou de plusieurs plumes

Principales sources

Sur la cavalerie dans la Grande Armée : https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/4233-la-cavalerie-de-la-grande-armee-de-napoleon.html

Livres

1. Boudet Jacques & allii, Histoire universelle des armées (4 volumes), Robert Laffont éditeur, 1965
2. Willy Brabant, Jo Deleers, Paul Hoeck, Jean-Paul Warnauts, Jean-Pierre Guérin, Xavier Bara : La cavalerie belge au fil des siècles, éditions du Perron, 2014, 978-2-87114-253-9
3. Delepine Yves & Windels Bernard : La belle époque de la cavalerie belge, Paul Legrain éditeur
4. Facon Patrick, Grimaud Renée & Pernot François : La glorieuse épopée de Napoléon – Au cœur de la Grande Armée, Editions Atlas, 2004
5. Liliane et Fred Funcken avec leur série d'études publiées chez Casterman:
   a. Le Costume et les Armes des soldats de tous les temps (2 tomes 1966, 1967)
   b. L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre en dentelle (xviiie siècle) 2 tomes 1975 et 1976)
   c. L'Uniforme et les Armes des soldats du Premier Empire (id.)
   d. L'Uniforme et les Armes des soldats du xixe siècle (id.)
   e. L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre 1914-1918 (id.)
6. Savant Jean : Napoléon, Henri Veyrier éditeur, 1974
7. Hervé de Weck :La cavalerie à travers les âges , éditions EDITA,1980, 2-8801-086-1
8. *** : La cavalerie, édition TROIS-CONTINENTS , s.d., 2-8264-0181

À suivre : du cheval au cheval-vapeur.

Dans le prochain contact …

Ce CONTACT est le vôtre et votre avis nous sera utile pour l'améliorer. Faites nous savoir les rubriques et sujets qui vous ont intéressés (ou pas) et ceux que vous voudriez voir développer.
Vous pouvez m'adresser directement le courrier qui concerne CONTACT (avec copie au président) Francois.verdier@gmx.fr
Nous publierons 4 numéros (+/- 30 pages) par an :MARS - JUIN - SEPTEMBRE – DECEMBRE
plus un ou deux flashs si nous avons des événements importants à annoncer.
Pour le prochain numéro, en plus des rubriques habituelles :

- Si c'est chanté, c'est pas perdu : Les Canuts
- Les unités de cavalerie, cuirassiers, hussards, dragons, chevau-légers, (suite)
- L'Histoire raconte … 22 août 1914 – L'enfer dans la vallée du Ton

Les dates importantes pour 2025

Le terme « Ville de Mons » signifie que des manifestations sont organisées dans chaque entité de la ville, la participation des OR est recommandée dans le but de marquer notre participation à la vie sociale et associative et de garder des liens soudés avec les autorités.
Si la manifestation est en caractères gras, cela signifie que la participation du Cercle revêt un caractère officiel et que la présence des membres est vivement souhaitée.
16 décembre 2025 : commémoration de la bataille des Ardennes
Samedi 18 janvier 2025 : A. G. du CROR Mons (Resp. Alain Kicq)
31 janvier
17 février
7 avril : Journée nationale des vétérans
Jeudi 8 mai : Commémoration de la capitulation allemande (Ville de Mons)
Lundi 21 juillet : MONS (Collégiale Ste Waudru) – TE DEUM de la fête nationale.
Lundi 21 juillet – Repas convivial après le TE DEUM (endroit à déterminer)
Samedi 23 août : MONS – Anniversaire de la bataille de Mons. (Ville de Mons)
Samedi 30 août et dimanche 31 août : Tanks in town at MONS.
Mardi 02 septembre : Ville de Mons – Commémoration de la libération du territoire.
Samedi 13 septembre : CUESMES, site de La Malogne – Journée nationale de la Résistance.
Samedi 27 septembre MONCHARTOURN culturel des cercles OR du Hainaut à Waterloo.
Samedi 11 novembre : Ville de Mons – : Commémoration de l'Armistice au cimetière communal de Mons, au Monuments aux Morts de la ville de Mons, plaques commémoratives.
Samedi 15 novembre : MONS (Collégiale Ste Waudru) – TE DEUM Fête du Roi.
Samedi 15 novembre : Repas de corps du CROR Mons (Maxens à confirmer).
Samedi 17 janvier 2026 : A.G. du CROR Mons aux Ateliers de l'UCLouvain.

Le conseil d 'administration.

Alain KICQ (2023), président
Etienne CARLIER (2024)
Philippe DELATTRE (2022), trésorier
Marc DEVOS (2023)
Jean-Luc DRUART (2022)
Dominique HELBOIS (2022)
Thierry MARCQ (2022)
Eric POSKIN (2023)
Alain STOUFFS (2022)
Raymond TASIAUX (2024), vice-président
François VERDIER (2024), « Contact »

Inscription à envoyer à Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon
ou par e-mail: alainkicq49@hotmail.com Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01
Nom et **prénom** :
……
Grade : ……
Adresse : ……
e-mail : ……
Tél. : ……..
- ☐ Verse le montant de la cotisation 2025, soit 15,00 € au compte **BE64 0015 7243 3452**
- Verse la somme du Repas à l'A.G. du 18 janvier 2025 :
  soit 65,00 € (non-membres) X …… = ……,
  soit 60,00 € (membres + épouse, compagne) X ……... = ……..
  Total : …….. à verser sur le compte **BE64 0015 7243 3452**
- ☐ Je souhaite obtenir plus d'information sur ……
- ☐ Je participerai à ……..

21 juillet : Te Deum en la collégiale Ste-Waudru OUI - NON
Repas (infos ult) OUI - NON Nbre de personnes : ……
23 août : Commémoration de la bataille de Mons au cimetière de St-Symphorien OUI – NON
30 septembre : MONCHARTOURN à Waterloo OUI - NON Nbre de personnes : ……
11 novembre : Commémoration de l'Armistice OUI - NON
15 novembre : Te Deum en la collégiale Ste-Waudru OUI - NON
15/22 novembre : Repas de Corps du CROR Mons OUI - NON Nbre de personnes : …….